


Rapport annuel

2011



Archibienorganisé

Seul un Architecte peut en faire autant pour vous



Archibienconçu

Seul un Architecte peut en faire autant pour vous



Archibienintégré

Seul un Architecte peut en faire autant pour vous



Seul un Architecte
peut en faire autant pour vous



Sommaire

- 01 Introduction**
p. 4
- 02 Ordre des Architectes,
l'institution**
p. 6
- 03 Quelques événements**
p. 30
- 04 Bilan financier**
p. 34
- 05 Contacts**
p. 40

01

INTRODUCTION

ÉLECTIONS ET CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « SEUL UN ARCHITECTE PEUT EN FAIRE AUTANT POUR VOUS »

2011 a été une année d'élections. Mais si l'Ordre a été en campagne, c'est d'abord et avant tout pour affirmer haut et fort que « Seul un architecte peut en faire autant pour vous ».

D'importants moyens ont été mis en œuvre pour faire la promotion de la profession et pour sensibiliser le public sur les évidentes plus-values liées à l'intervention d'un architecte : diffusion de spots radio, distributions de sacs publicitaires à l'occasion de salons tels que Batibouw (plus de 18.000 sacs distribués) ou « Bois et Habitat », présence de visuels avec le slogan dans des revues à grand tirage (Le Vif, Télémoustique, etc.), articles dans des revues plus spécialisées, etc.

L'architecte mérite d'être mis à l'honneur et l'Ordre y a travaillé tout au cours de l'année 2011.

L'architecte et son travail méritent également d'être défendus notamment dans le cadre des procédures de marchés publics. Ainsi, le Cfg-OA a édité une plaquette formulant des recommandations et suggestions spécifiques aux marchés publics de service d'architecture avec notamment pour objectif de défendre la qualité architecturale (en prônant notamment un dialogue entre maître d'ouvrage public et architectes) et de contribuer au respect du principe d'une concurrence saine dans l'intérêt général.

Plusieurs colloques et séminaires ont été organisés pour sensibiliser les pouvoirs publics aux recommandations du Cfg-OA lequel avait par ailleurs mis en place début de l'année un groupe de travail ayant pour objet de mener des réflexions et faire des propositions d'une part, sur la définition de la mission de l'architecte et d'autre part, sur la mise en place d'outils de calculs ou d'estimation d'honoraires.

Ce groupe de travail a rendu ses conclusions lesquelles seront diffusées au cours de l'année 2012 : dossier (très important) à suivre donc...

Comme signalé en introduction, 2011 a également vu la tenue d'élections qui avaient pour objet de renouveler la moitié des mandataires de l'Ordre. Les résultats des élections proclamés au Conseil de l'Ordre de Liège ainsi qu'à celui de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon ont été annulés. Ces annulations – si elles peuvent toujours être déplorées – sont en tous cas le témoin d'une réalité démocratique au sein des instances ordinaires. Le non-respect des procédures électorales lesquelles sont garanties d'une juste et démocratique représentation doit être et est impérativement sanctionné.

Enfin, avant de vous laisser découvrir le présent rapport, rappelons que le 9 septembre ont été inaugurés les nouveaux bureaux du Conseil de l'Ordre du BCBW et de l'administration du Cfg-OA qui sont désormais situés à Auderghem.

Près de 300 architectes ont célébré cette inauguration. Ce fut un beau moment de rencontres conviviales et confraternelles.

Bonne lecture !

02

**L'ORDRE DES ARCHITECTES,
L'INSTITUTION**

1. ORDRE DES ARCHITECTES Conseil national (CNOA)

1.1. Composition (situation au 31/12/2011)

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Michel DE KEYSER	Président Délégué de Namur
Jos LEYSSENS	Délégué de Bruxelles-Capitale et Brabant flamand
Philip ADAM	Secrétaire Délégué de Flandre orientale
Vincent DEHON	Secrétaire adjoint Délégué du Bruxelles-Capitale et Brabant wallon
Jean THIRY	Vice-Président du Cfg-OA Délégué du Luxembourg
Jean-Michel AUTENNE	Délégué du Hainaut
Freddy THOELEN	Délégué du Limbourg
Luc HERZE	Délégué de Liège
Luc VAES	Délégué d'Anvers
Bernard VAUTERIN	Délégué de Flandre occidentale

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Catherine DE BIE suppléante de Luc VAES	Anvers
Lut VANDEN BROECK suppléante de Jos LEYSSENS	Bruxelles-Capitale et Brabant flamand
Dirk MATTHEUWS suppléant de Philippe ADAM	Flandre orientale
Jean-Marc LUYPAERT suppléant de Bernard VAUTERIN	Flandre occidentale
Dirk MEDLAND suppléant de Fred- dy THOELEN	Limbourg
Francis MARLIERE suppléant de Vincent DEHON	Bruxelles-Capitale et Brabant wallon
Jean-Pierre HERNALSTEENS sup- pléant de Jean-Michel AUTENNE	Hainaut
Martine LABEYE suppléante de Luc HERZE	Liège
Richard DELVIESMAISON sup- pléant de Jean THIRY	Luxembourg
Maurice LEBRUN suppléant de Michel DE KEYSER	Namur

MANDATAIRES NOMMÉS PAR LE ROI

Nathalie HUYGENS	Fonctionnaire fédéral - Trésorière (FR)
André DE HERDE	Enseignement universitaire libre (FR)
Philippe GREISCH	Enseignement officiel subventionné (FR)
Michel PROCES	Enseignement libre subventionné (FR)
Stéphane SANDERS	Fonctionnaire communal-provincial (FR)
Firmin MEES	Enseignement universitaire officiel (NL)
Johan RUTGEERTS	Enseignement libre subventionné (NL)
Evy VAN BEURDEN	Fonctionnaire fédéral – Trésorière (NL)
Arthur CEUPPENS	Fonctionnaire communal et provincial (NL)
Koen VAN DE VREKEN	Enseignement de la communauté (NL)

ASSESEURS

Astrid DE PREESTER

1.2. Nombre de réunions

En 2011, le Conseil national a tenu 13 séances.

1.3. Principales matières traitées

Lors de chacune de ses séances, le Conseil national s'est penché sur **les affaires déontologiques, les affaires juridiques et les demandes d'avis qui lui étaient soumises** :

- suivi d'appels ;
- prononcés des deux Conseils d'appel ;
- examen d'arrêts d'autres instances (Cour constitutionnelle, etc.) ;
- réponses à des demandes d'avis ;
- etc.

En matière législative, **le Conseil national a examiné**

- trois propositions de loi visant à modifier/remplacer la loi du 26 juin 1963, déposées par des partis politiques ;
- des propositions de modification de la loi de '63 comportant la mise à jour de la liste des titres et diplômes donnant accès à la profession ;
- l'arrêté royal du 23 mars 2011 relative à la dispense du stage d'architecte, contre lequel il a déposé un recours en suspension et un recours en annulation devant le Conseil d'État.

Quant à **son fonctionnement interne**, le Conseil national

- s'est penché sur l'adaptation du système de réunions du Conseil national et de ses deux ailes ;
- a entamé la modification d'un article du Règlement d'ordre intérieur (art. 20 – honorariat) ;
- a organisé les élections pour le renouvellement partiel des Conseils provinciaux, et s'est penché sur la suite à donner aux recours introduits dans trois Conseils provinciaux ;
- a tenu une séance extraordinaire sur certaines problématiques concernant sa composition ;
- s'est penché sur la question de la gestion du matériel informatique ;
- a tenu, le 2 décembre, la séance d'élections du Bureau du Conseil national pour les mandats allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014 ;
- etc.

En matière de **gestion du personnel**, le Conseil national

- a été amené à se prononcer sur de nombreuses questions (démissions, engagements, changements d'affectation, de temps de travail, et ce, au Conseil national et dans les Conseils provinciaux) ;
- etc.

Le Conseil national a poursuivi ses débats et a pris des **décisions à propos des sièges des organes de l'Ordre** :

- maintien du siège et de l'administration du Conseil national à l'adresse actuelle (rue de Livourne – 1000 Bruxelles) ;
- déménagement du siège et de l'administration du Conseil flamand (rue Royale – 1000 Bruxelles) ;
- déménagement du siège et de l'administration du Conseil franco-phonique et germanophone (rue du Moulin à Papier – 1160 Bruxelles) ;
- déménagement du siège du Conseil du BCBW (rue du Moulin à Papier 1160 Bruxelles) ;
- finalisation de la vente du 5^e étage de l'immeuble de la rue de Livourne ;
- etc.

Le Conseil national a consacré plusieurs **débats aux activités de ses groupes de travail** :

- réforme du stage
- tâches et missions de l'architecte.

En **matière de stage**, le Conseil national a pris connaissance de l'arrêté royal du 23 mars 2011 relative à la dispense du stage d'architecte, contre lequel il a déposé un recours en suspension et un recours en annulation devant le Conseil d'État.

En ce qui concerne la **réforme de l'Ordre des Architectes**, le Conseil national a poursuivi ses travaux, avec l'aide d'un avocat et ce, sur base des points de convergence dégagés en 2010.

Des rencontres ont également eu lieu entre des délégations de l'Ordre et le Cabi-

net de Madame la Ministre Sabine Laruelle.

Outre les rubriques fréquentes ou récurrentes reprises ci-dessus, le Conseil national a été amené à **examiner des questions très diverses**, telles que (liste non exhaustive) :

- label de qualité pour les architectes ;
- enseignement (intégration des hautes écoles dans les universités) ;
- participation au salon Batibouw du 28/02 au 6/03/2011 ;
- publications sur le site web ;
- aspects fiscaux des droits d'auteurs ;
- etc.

La Belgique étant membre de l'UIA (Union Internationale des Architectes) et du CAE (Conseil des Architectes d'Europe), le Conseil national a débattu de questions liées à ses activités dans le domaine des **relations internationales** :

- liste de représentants dans les groupes de travail du CAE ;
- Règlement d'ordre intérieur de l'IRBA (International Relations Belgian Architects) entretiens avec le Cabinet de Madame la Ministre S. Laruelle à ce propos ;
- collaboration entre le CAE et l'UIA ;
- participation au Congrès de l'UIA à Tokyo en septembre 2011 ;
- affiliation à l'EFAP (European Forum for Architectural Policies) ;
- candidature pour le Bureau du CAE ;
- paiement des jetons pour les participations aux groupes de travail et aux déplacements ;
- problématique de l'affiliation aux instances internationales CAE et UIA, suite aux remarques de Madame la Ministre Sabine Laruelle ;
- etc.

Le Conseil national est régulièrement saisi de **demandes d'inscription sur le registre des prestataires de services** (ressortissants européens), dans le cadre de l'application de la Directive européenne « Qualifications » 2005/36/CE.

En 2011, le Conseil national a été amené à se prononcer sur 72 dossiers.

Le Conseil national reçoit aussi régulièrement **des demandes d'avis sur les demandes d'autorisation d'exercice de la profession en Belgique** par des ressortissants non-européens, formulées par les Services Fédéraux des Affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles.

En 2011, le Conseil national a été saisi de 7 dossiers (3 ressortissants américains, 1 ressortissant mauricien, 1 ressortissante vénézuélienne, 1 ressortissante chinoise et 1 ressortissante burundaise), dossiers à propos desquels le Conseil national a émis un avis positif.

1.4. Les Commissions et Groupes de travail

LA COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES

Cette Commission est chargée d'organiser les modalités de représentation de l'Ordre au sein des instances internationales de la profession, à savoir :

- le Conseil des Architectes d'Europe (CAE),
- l'Union Internationale des Architectes (UIA),
- le Forum Européen des Politiques Architecturales (EFAP),

mais également (et dans une moindre mesure) : l'European Network of Architects' Competent Authorities, l'Association Européenne de l'Enseignement de l'Architecture (AEEA) sans oublier la représentation de l'Ordre au sein du sous-groupe « Architecture » du groupe des coordinateurs pour la reconnaissance des qualifications professionnelles (dans le cadre de l'application de la Directive de Qualifications Professionnelles).

Parmi les questions qui ont particulièrement mobilisé le CAE (lequel constitue la représentation internationale la plus importante pour la pratique de la profession compte tenu de l'impact des décisions de la CE), durant les derniers mois on peut relever :

- la révision de la Directive des Qualifications Professionnelles (DQP)
- la révision de la Directive sur le marché unique (SIM) ou « Directive Services »
- la révision de la Directive sur les marchés publics
- les missions et honoraires
- l'évolution de la Directive PEB (horizon 2020)
- la transformation de la Directive Produits Construction DPC en Règlement Produits Construction (RPC).

LE GROUPE DE TRAVAIL « COTISATION »

Pour l'année 2011, les catégories de cotisations ont été légèrement revues. En effet, 2 nouvelles catégories ont été introduites (architecte-collaborateur et architecte-honoraire) et la cotisation « Architecte personne morale » a été considérablement réduite.

5 catégories ont donc été définies :

- Architecte professionnel : 480€
- Architecte stagiaire : 100€
- Architecte collaborateur : 300€
- Architecte honoraire : 100€
- Architecte personne morale : 100€

Les cotisations sont perçues directement par les ailes linguistiques.

Le Cfg-OA et le VR-OA redistribuent donc une part des cotisations de leurs membres au Conseil national afin d'assurer son fonctionnement (44% FR/56% NL).

LE GROUPE DE TRAVAIL « STAGE »

Dans le cadre des réflexions relatives à la réforme du stage, deux documents de référence importants ont été établis :

- une proposition de liste des compétences à acquérir par les futurs architectes, la liste a été discutée, dans les deux ailes, avec des représentants de l'enseignement, suite à quoi des amendements ont été réalisés.
- la liste des principes de base de la future réforme sur lesquels les deux ailes ont marqué leur accord.

Le Cfg-OA a organisé une réunion rassemblant les représentants des différentes universités afin de débattre de ces documents et de dégager une position commune.

Avec ces documents on peut dire que les grands principes d'une réforme du stage sont posés (même si certaines modalités pratiques devront encore être précisées).

Sur cette base, il devrait donc être possible d'intégrer la réforme du stage à l'intérieur de la réforme de l'Ordre. Le Cfg-OA a donc insisté pour que ces documents soient transmis au cabinet de la ministre de tutelle.

Notons également le fait que « la formation pratique professionnelle » (c'est-à-dire le stage) devrait normalement constituer une des conditions de l'accès à la profession dans la nouvelle version réformée de la Directive de Qualification Professionnelle (DQP) dont la révision est débattue au sein du CAE et négociée avec la Commission européenne (voir §2.4.4. Groupe de travail « Accès à la profession »). Les modalités de cette formation pratique professionnelle qui y sont reprises rencontrent généralement celles qui sont envisagées dans notre pays (et dans d'autres pays qui imposent un stage professionnel).

LE GROUPE DE TRAVAIL « ACCÈS À LA PROFESSION »

L'accès à la profession a fait l'objet d'intenses discussions au sein du CAE, dans le cadre de la révision prochaine de la Directive de Qualifications Professionnelles (DQP) :

- il est en effet prévu d'y introduire la notion d'apprentissage professionnel (stage rémunéré et supervisé) en complément de la formation académique.
- alors que la DQP actuelle prévoit actuellement un minimum de 4 ans de formation (en tout), le CAE, l'UIA et l'ENSHA (AEEA) sont partisans de la formule 5 (formation académique) + 2 (stage). Comme certains pays organisent cependant certaines formations en 4 ans et demi (DE) et que d'autres pays (UK par ex.) ne veulent pas voir supprimer des « filières » alternatives, la Commission européenne propose 6 ans = 4+2 ou 5+1. Il est à noter qu'il s'agit des obligations minimum à prendre en compte dans la reconnaissance d'architectes étrangers qui ne remettent pas en cause les impositions nationales éventuellement plus élevées.
- l'exigence de la formation continuée sera également introduite.

Indépendamment des discussions que le CAE mène avec la CE, des réflexions sont organisées en son sein afin d'éclairer et d'appuyer ces négociations et de fournir un support aux pays qui n'organisent pas encore de

période de stage professionnel.

Le GT « Professional Practical Experience +2 », piloté par un délégué belge, a notamment produit plusieurs documents importants :

- une « prise de position sur l'apprentissage pratique professionnel » qui éclaire et structure les différents aspects de cet indispensable complément à la formation académique
- un survey des situations qui existent actuellement dans les différents Etats membres : un tel type de document, pourtant indispensable, est très difficile à réaliser compte tenu de la difficulté de rassembler des informations fiables et en raison des modifications fréquentes (c'est ainsi que les Pays-Bas et l'Italie viennent d'introduire l'obligation d'un stage de deux ans, en complément à la formation académique).

Ces documents viennent compléter d'autres documents de références et d'autres surveys réalisés antérieurement suite à l'implication active des délégués de notre pays.

LE GROUPE DE TRAVAIL « RÉFORME »

Ce groupe de travail a examiné les propositions de loi (4 !) relatives à la réforme de l'Ordre déposée au Parlement. Des auditions se sont tenues en Commission de la Chambre : ont notamment été entendus des mandataires de l'Ordre. La mise en place de modalités concrètes d'une réforme a fait l'objet de divers échanges entre le Cfg-OA et le Vlaamse Raad.

1.5. Finances

En matière de finances, le Conseil national

- a entendu le rapport de son réviseur d'entreprises sur son résultat 2010, rapport qu'il a approuvé ;
- a également pris connaissance du contrôle budgétaire effectué par son service finances ;
- s'est prononcé sur les demandes d'exonération de la cotisation qui lui ont été soumises par les Conseils provinciaux ;
- s'est penché sur les procédures relatives aux passations de commandes ;
- en matière de cotisations :
 - o a précisé les catégories
 - o a redéfini les frais de rappels
 - o a débattu d'une nouvelle procédure pour le calcul de la provision des cotisations impayées
- a défini le mode de financement du Conseil national par ses deux sections ;
- en matière de budget :
 - o a approuvé (en séances des 28 janvier et 25 février 2011) le projet de budget 2011 du Conseil national (budget global, budgets des deux Conseils communautaires et du Conseil national), suite aux remarques formulées par Madame la Ministre Sabine Laruelle
 - o a approuvé le projet de budget 2012, et a tenu une séance supplémentaire à cet effet.

1.6. Événement/manifestation

En 2011, le salon Batibow a vu une action très marquée du Cfg-OA qui a clamé haut et fort que « Seul un Architecte peut en faire autant pour vous ». 20.000 sacs publicitaires réutilisables dont le rabat reproduisant les visuels de la campagne ont été distribués ainsi que de nombreux folders et livres.

2. ORDRE DES ARCHITECTES

Conseil francophone & germanophone (Cfg-OA)

2.1. Composition (situation au 31/12/2011)

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Michel DE KEYSER	Président
	Délégué de Namur
Jean THIRY	Vice-Président
	Délégué du Luxembourg
Vincent DEHON	Secrétaire
	Délégué du BCBW
Christian DELUSINNE	Président du Hainaut
Christian SATIN	Président de Liège
Richard DELVIESMAISON	Président du Luxembourg
	Délégué suppléant du Luxembourg
Nathalie NITELET	Présidente de Namur
Ariane HECHT	Présidente du BCBW
Jean-Michel AUTENNE	Délégué du Hainaut
Luc HERZE	Délégué de Liège

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Jean-Pierre HERNALSTEENS	Délégué suppléant du Hainaut
Martine LABEYE	Députée suppléante de Liège
Francis MARLIERE	Délégué suppléant du BCBW
Maurice LEBRUN	Délégué suppléant de Namur
Isidore ZIELONKA	Délégué suppléant du BCBW

MANDATAIRES NOMMÉS PAR LE ROI

Nathalie HUYGENS	Vice-Présidente Trésorière ad interim du Cfg-OA Fonctionnaire fédéral
André DE HERDE	Enseignement officiel subventionné
Philippe GREISCH	Enseignement libre subventionné
Michel PROCES	Enseignement universitaire libre
Stéphan SANDERS	Fonctionnaire communal-provincial

COMITÉ DE DIRECTION

Jean THIRY	Président f.f. du Cfg-OA
Michel DE KEYSER	Président du CNOA
Nathalie HUYGENS	Trésorière du Cfg-OA
Christian SATIN	Responsable Chambre wallonne
Vincent DEHON	Secrétaire du Cfg-OA et Responsable de la Chambre bruxelloise
Frédéric LAPOTRE	Secrétaire général

2.2. Nombre de réunions

Le Cfg-OA a tenu 8 réunions.

2.3. Principales matières traitées

- **Création et suivi de groupes de travail** : Marchés publics, Missions et honoraires : examen et approbation des conclusions du GT, Communication, etc.
- **Suivi des Commissions** : Chambres bruxelloise et wallonne (pour plus de détails : cf. ci-dessous au point 2.5.)
- **Dossiers juridiques** :
Stage, assurance chantier unique, diplôme d'ingénieur, pratiques du Commerce et démarchages, mission de l'architecte : contrôle de l'exécution des travaux - courriers aux administrations communales, etc.
- **Finances** : Présentation et approbation du budget 2011, procédure de paiement des jetons de présence, contrôles budgétaires réguliers, etc.
- **Déménagement** des bureaux du Cfg-OA et du BCBW et inauguration des nouveaux bureaux.
- **Informatique** : convention avec le CIRB, déménagement des serveurs, procédure de visa électronique, analyse fonctionnelle en vue de la mise en place d'une nouvelle structure informatique, etc.
- **Communication** : campagne de sensibilisation « Seul un architecte peut en faire autant pour vous », Batibouw (organisation d'ateliers d'informations), « Bois & Habitat », diffusions de folders et brochures, etc.
- **Réforme de l'Ordre** : examen des propositions de loi, etc.

2.4. Les Groupes de travail

GT COMMUNICATION

Constitution du Groupe de travail, définition d'actions, etc.

GT MISSIONS ET HONORAIRES

Finalisation des travaux : proposition d'une définition des missions de l'architecte et suggestions d'outils d'estimation d'honoraires, etc.

GT MARCHÉS PUBLICS

Diffusion de la plaquette marchés publics et organisation de séances d'informations, etc.

2.5. Les Commissions

Réunion commune des Chambres wallonne et bruxelloise en date du 24 octobre 2012

LA CHAMBRE WALLONNE

Organe de concertation entre le milieu ordinal et le monde associatif actif en Wallonie, la Chambre wallonne s'intéresse aux matières liées à l'exercice de la profession en région wallonne.

En résumé : Examen de la réglementation PEB et problématique de la responsabilité de l'architecte, participation à la procédure d'évaluation du CWATUPE, examen de l'article 265 du CWATUPE et des actions à initier, Conseil supérieur du logement, Radon...

Plus en détails :

- Application de la « PEB » : responsabilité de l'architecte
La Chambre wallonne a demandé à un juriste d'analyser les textes pour avis en vue de le publier dans un Archinews informant les architectes de leurs responsabilités en cas d'acceptation d'une mission PEB.
Au cours de l'année 2011, s'est tenue une table ronde sur ce sujet avec des juristes d'Elégis et des représentants de la Chambre wallonne, l'Ordre des Architectes et l'UWA avec de plus, en octobre, les 3 compagnies d'assurances qui se sont intéressées à cette problématique.
- Réforme du CWATUPE
Le Ministre Henry a demandé une évaluation du CWATUPE à un consultant, la société Perspective Consulting. Cette société a rencontré la Chambre wallonne. L'UWA et l'Ordre ont, au cours de séances de travail, par groupes traitant d'un sujet, communiqué le résultat de leurs travaux à Perspective Consulting. Le but est d'intervenir de la façon la plus pertinente possible dans le processus d'évaluation.

Perspectives Consulting a, fin 2011, annoncé l'organisation d'ateliers de travail. L'Ordre et l'UWA ont délégué des représentants qui participeront, début 2012, aux journées organisées par Perspective Consulting.

- Une réunion Ordre/Associations s'est tenue à Bouge (6/4/2011) pour échange d'informations et actions communes.
- Conseil Supérieur du logement : une déléguée de la Chambre wallonne assiste aux réunions.
- La Chambre wallonne étudie les actions à entreprendre pour lutter contre les abus éventuels de la part de certaines intercommunales.
- La problématique « visa électronique » a été soulevée afin de voir la possibilité de l'appliquer dans le cadre du CWATUPE qui impose le visa. Le Cfg-OA a mis en œuvre un « visa électronique » qui devrait entrer en application en 2012.
- Organisation avec l'UWA de séances d'information, dans les provinces, auprès des donneurs d'ordre publics, pour leur faire connaître les conclusions du groupe de travail Ordre/UWA pour les marchés publics qui comportent des missions d'architecture.

La Chambre wallonne s'est par la suite intéressée et a fait le point sur la diffusion de la plaquette « Marchés publics » qui reprend toutes les recommandations en la matière.

- Groupe de travail initié par la Région wallonne sur le RADON : un délégué de la Chambre wallonne assiste à ce groupe de travail.
- Art.265 du CWATUPE : dispositions relatives aux travaux de minime importance sans architecte. La Chambre wallonne a adressé une lettre à Mr le Ministre Henry ainsi qu'aux administrations communales afin de mettre en évidence les problèmes que cela pourrait engendrer.
- Un inventaire des tâches est établi annuellement avec un ordre d'importance et de priorité.

10 réunions en 2011.

LA CHAMBRE BRUXELLOISE

Organe de concertation entre le milieu ordinal et le monde associatif actif à Bruxelles, la Chambre bruxelloise s'intéresse aux matières liées à l'exercice de la profession en région de Bruxelles-Capitale.

En résumé : Passif 2015, actualisation des formulaires de permis d'urbanisme, organisation d'ateliers destinés aux jeunes architectes en collaboration avec le secrétaire d'Etat à l'Urbanisme Emir KIR (procédure d'obtention de permis d'urbanisme), législation PEB, etc.

Plus en détails :

En 2011, la Chambre bruxelloise s'est adjoint la participation de 2 représentants « bruxellois flamands ». En effet, le mandataire délégué du Conseil de Bruxelles-Capitale et du Brabant flamand Walter De Cleyn sera dorénavant accompagné de son Président Jos Leyssens.

Dans le même esprit, la Chambre bruxelloise a également accueilli un représentant bruxellois de la NAV (Nationaal Architecten Verbond) et un représentant du JAB (les Jeunes Architectes de Belgique).

L'Ordre, au travers de la Chambre bruxelloise, aidé des associations, se profile comme l'interlocuteur incontournable face aux autorités publiques en matière de défense de l'intérêt général de la profession. Et de rappeler que la mobilité, l'énergie, l'environnement, l'aménagement du territoire et l'urbanisme, en pleine mutation, sont devenus, au fil des réformes de l'État, des matières régionales et constituent le cadre professionnel dans lequel évolue l'architecte.

Parmi les collaborations avec l'autorité régionale :

La Chambre bruxelloise a participé à une réunion de travail au cabinet du Ministre Kir en compagnie de représentants de l'AATL et du CIRB. L'objectif est l'actualisation du formulaire de permis d'urbanisme, devenu parfaitement obsolète, notamment depuis l'entrée en vigueur de la réglementation PEB. Ce qui motive la participation de l'Ordre à cette réunion est notamment que l'on entend, depuis la disparition des visas, que des permis sont régulièrement déposés par de « faux-architectes ». Les administrations n'ont pas les moyens de vérifier que l'auteur de projet est valablement inscrit au Tableau.

L'Ordre, en partageant la base de données des architectes avec l'administration, ceci de manière automatique, permettra aux administrations de vérifier la régularité de l'auteur de projet sans nouvelle charge de travail. Sur base des informations des permis, l'Ordre pourra ensuite construire des statistiques architecte par architecte.

En plus de mieux pouvoir cerner les évolutions sectorielles de la profession, cela donnera des moyens d'enquêtes supplémentaires aux conseils de discipline, la plupart du temps bien démunis.

Le 29 septembre 2011 s'est tenue une table ronde à l'initiative d'Olivier Bastin, Maître Architecte de la Région de Bruxelles-Capitale (BMA), en vue de l'actualisation du vade-mecum « Marchés publics d'architecture » de la Région afin d'y intégrer les Partenariats-Publics-Privés (PPP). La Chambre bruxelloise y était représentée.

(<http://www.bmabru.be/Public/NewsList.php?ID=3718#m3714>)

La Chambre bruxelloise a, à plusieurs reprises, rencontré les gens du Cabinet Kir et de l'AATL en vue de la mise en place de formation sur le permis d'urbanisme à destination des jeunes architectes.

9 réunions en 2011

3. CONSEILS DE L'ORDRE

3.1. Composition (situation au 31/12/2011)

- Conseil de l'Ordre de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Ariane HECHT	Présidente
Isidore ZIELONKA	Vice-Président
Michel PROCES	Secrétaire
Marie-Madeleine MENNENS	
Vincent DEHON	Délégué au CNOA et Cfg-OA
Francis MARLIERE	Responsable de la Commission de stage Délégué suppléant au CNOA et Cfg-OA
Philémon WACHTELAER	

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Jean-Pierre VIENNE	1 ^{er} suppléant
Maximilien PENAFIEL	2 ^{ème} suppléant
Jacques ZAJTMAN	3 ^{ème} suppléant
Sylvie OLIVIER	4 ^{ème} suppléant
Thierry MORIAU	5 ^{ème} suppléant
Claudine MENESSION	6 ^{ème} suppléant
Gérard VAN CAUWENBERGE	7 ^{ème} suppléant

ASSESEURS

Jean-Philippe BRODSKY	Effectif
Marc EECKHAUTE	Suppléant
Anne BOUCQUEY	Suppléant

- Conseil de l'Ordre de la province de Hainaut

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Christian DELUSINNE	Président
Pascal DASPREMONT	Vice-Président
Joël RENAUD	Secrétaire
	Délégué à la Chambre wallonne
Jean-Michel AUTENNE	Délégué au CNOA et Cfg-OA
Jean-Pierre HERNALSTEENS	Délégué suppléant au CNOA et Cfg-OA
Thierry DUEZ	Responsable de la Commission de stage
Georges POLLET	

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Max DE MEYER	1 ^{er} suppléant
Jean MORENVILLE	2 ^{ème} suppléant
Xavier BERTO	3 ^{ème} suppléant
Benoist COLIN	4 ^{ème} suppléant
Dany DEPELSENAIRE	5 ^{ème} suppléant

ASSESEURS

Jacques GEURTS	Effectif
Louis DERMINE	Suppléant

- Conseil de l'Ordre de la province de Liège

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Christian SATIN	Président
	Délégué à la Chambre wallonne
Martine LABEYE	Vice-Présidente
Catherine GUILLAUME	Déléguée suppléante au CNOA et Cfg-OA
Luc HERZE	Secrétaire
Karl SIMON	Délégué au CNOA et Cfg-OA
Emmanuel BONFOND	Responsable de la Commission de stage
Philippe HERMANS	

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Robert DAUBIT	1 ^{er} suppléant
Pierre SAUVEUR	2 ^{ème} suppléant
Michel LUNSKENS	3 ^{ème} suppléant
Philippe THEUNISSEN	4 ^{ème} suppléant
Jean-Claude LAMISSE	5 ^{ème} suppléant
Karl KLIKENBERG	6 ^{ème} suppléant
Didier GOFFAUX	7 ^{ème} suppléant

ASSESEURS

Marcel KINNARD	Effectif
Philippe DELFOSSE	Suppléant
Jean-François HENROTTE	Suppléant

- Conseil de l'Ordre de la province de Luxembourg

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Richard DELVIESMAISON	Président
	Délégué suppléant au CNOA et Cfg-OA
Michel LEPERE	Vice-Président f.f.
Olivier DUPUIS	Secrétaire
Jean THIRY	Délégué au CNOA et Cfg-OA
Robert LOUPPE	Responsable de la Commission de stage
Etienne BURNON	Vice-Président
José SPOIDENNE	

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Christian BREVERS	1 ^{er} suppléant
Joseph THEATE	2 ^{ème} suppléant
Pierre VANHORENBEECK	3 ^{ème} suppléant
Jean-Marie HOGGE	4 ^{ème} suppléant
Alain FLOCK	5 ^{ème} suppléant
André VRANCKEN	6 ^{ème} suppléant

ASSESEURS

Philippe de REMONT	Effectif
Thierry MORTIER	Suppléant
Pierre NEYENS	Suppléant

- Conseil de l'Ordre de la province de Namur

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Nathalie NITELET	Présidente
Maurice LEBRUN	Vice-Président
	Délégué suppléant au CNOA et Cfg-OA
Luc LUYTEN	Secrétaire
Michel DE KEYSER	Délégué au CNOA et Cfg-OA
Bernard VOGLET	
Antoine LEROUGE	
Catherine LEYMARIE	

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Jean LIARD	1 ^{er} suppléant
	Responsable de la Commission de stage
Pierre LEMINEUR	2 ^{ème} suppléant
André ROUELLE	3 ^{ème} suppléant
Bernard TELLIER	4 ^{ème} suppléant
Marc POLL	5 ^{ème} suppléant
Marc BERGHEN	6 ^{ème} suppléant
Olivier DECUYPERE	7 ^{ème} suppléant

ASSESEURS

Philippe Aoust	Effectif
Jean-Pierre VAN LAETHEM	Suppléant
Jean-Luc NAVARRE	Suppléant
Sébastien HUMBLET	Suppléant
François ETIENNE	Suppléant

3.2. Activités des conseils de l'Ordre : tableau des données chiffrées

	Conseils de l'Ordre				
	Bruxelles-Capitale & Brabant wallon	Province de Hainaut	Province de Liège	Province de Luxembourg	Province de Namur
Réunions Bureau	11	19	38	12	27
Réunions Conseil	26	9	12	14	13
Réunions Conseil disciplinaire	8	11	9	14	3
Dossiers traités en Conseil disciplinaire	2	35	55	3	12
Réunions Commissions de stage	17	12	11	8	10
Contrôles de stage	495	188	96	51	92
Fixations d'honoraires & conciliation	8	17	4	6	2
Avis à la demande des tribunaux	3	10	4	3	2

3.3. Mouvements Tableaux

LISTE DES STAGIAIRES

1res (nouvelles) inscriptions	323
Reprises du stage	61
Transferts vers autre Conseil	38
Transfert sen provenance autre Conseil	48
Interruptions du stage (omission)	100
Certificats de fin de stage	247

TABLEAU PERSONNES PHYSIQUES

1res inscriptions (après stage)	225
Réinscriptions	36
Omissions	169
Transferts vers autre Conseil	50
Transferts en provenance autre Conseil	49

TABLEAU PERSONNES MORALES

1 ^{res} inscriptions	103
Réinscription	0
Omissions	2
Transfert vers autre Conseil	1
Transferts en provenance autre Conseil	3

4. CONSEIL D'APPEL

4.1. Composition (situation à partir du 28/03/2012)

MEMBRES MAGISTRATS – EFFECTIFS

Stéphane GOUX	Président à la Cour d'appel de Liège
Cécile DUMORTIER	Conseiller à la Cour d'appel de Liège
Eveline DEHANT	Conseiller à la Cour d'appel de Liège

MEMBRES ARCHITECTES – EFFECTIFS

Thierry DUEZ	Province de Hainaut
Francis MARLIERE	Province du Brabant wallon et Bruxelles-Capitale
Martine LABEYE	Province de Liège

MEMBRES MAGISTRATS – SUPPLÉANTS

Raoul de FRANQUEN	Président à la Cour d'appel de Liège
Jean-Pierre AERTS	Président à la Cour d'appel de Liège
Eugène DELVAUX	Président émérite à la Cour d'appel de Bruxelles

MEMBRES ARCHITECTES – SUPPLÉANTS

Jean-Michel AUTENNE	Province de Hainaut
Michaël ELIAS	Province du Brabant wallon et Bruxelles-Capitale
Catherine GUILLAUME	Province de Liège

MEMBRES ARCHITECTES REMPLAÇANT EN CAS D'INCOMPATIBILITÉ

Bernard VOGLET	Province de Namur
Maurice LEBRUN	Province de Namur

GREFFIERS

Joëlle THIRIFAYS	Greffier-chef de service à la Cour d'appel de Liège
France MARTIN	Greffier à la Cour d'appel de Liège

MESSAGER AUDIENCIER

Georges DIGNEFFE	Huissier à la Cour d'appel de Liège
------------------	-------------------------------------

4.2. Rapport d'activités

En 2011, le Conseil d'appel a pris 9 décisions :

- suspension - 3 mois : 2
- radiation : 1
- refus d'inscription à la liste des prestataires de services : 1
- inscription en qualité d'appointé : 1 (cassé par la Cour de Cassation)
- inscription à la liste des stagiaires : 1
- recours sans objet : 1
- annulation des élections : 2

03

QUELQUES ÉVÉNEMENTS

INAUGURATION DES BUREAUX DU CFG-OA ET DU CONSEIL DE L'ORDRE DU BCBW

Les nouveaux bureaux ont été inaugurés le 9/09/2011. Ce fut une soirée de rencontres, d'échanges et de découvertes.

SERMENT D'ÉTHIQUE DES STAGIAIRES

1. Du Conseil de l'Ordre de la province de Namur

49 architectes ont prêté serment en date du 26/05/2011 aux Moulins de Beez. A cette occasion, sont intervenus Madame la ministre Sabine Laruelle, Michel De Keyser, Président du Conseil national, Thomas Schnok, stagiaire, Benoît Cornet, Président de l'Association des Architectes de la province de Namur, et Chantal Dassonville, Directrice générale adjointe de la cellule architecture du Ministère de la Communauté française.

2. Du Conseil de l'Ordre de la province de Luxembourg

22 architectes ont prêté serment en date du 16/09/2011 à l'Hôtel Arlux à Arlon. Ce fut l'occasion pour les stagiaires d'assister à une conférence donnée par Annie Detheux, « habitat thérapeute ».

JOURNÉE DU PERSONNEL ET DES MANDATAIRES

à Tournai
le 7 octobre 2011

FORMATION STAGIAIRES 2011

Organisation d'une formation étalée sur 2011 et 2012, et présentant un programme parfaitement adapté aux besoins et demandes des architectes stagiaires. Toutes les facettes de la profession (déontologie, management, gestion administrative, le dossier de construction, la gestion financière, la législation et règles de l'art, la négociation et la communication) sont abordées d'un point de vue théorique mais également pratique.
Les formations ont eu lieu à Charleroi, Libramont, Bruxelles et Liège.

PRÉSENCE AUX FOIRES & SALONS



CONCOURS FINAL LAYOUT

Le Cfg-OA a soutenu la 4ème édition du concours Final Layout destiné à tous les jeunes architectes.

RÉUNION DES ASSOCIATIONS À BOUGE

Le 6 avril 2011 à Bouge, le Cfg-OA avait convié le monde associatif à participer à une table ronde dont l'objectif était notamment de créer une synergie entre les participants et de définir les actions à mettre en place pour servir au mieux la profession d'architecte.

Les associations professionnelles ont répondu massivement à l'invitation du Cfg-OA. Étaient ainsi présentes et représentées, les associations professionnelles suivantes : l'U.W.A. (Union Wallonne des Architectes), l'ARALg (Association Royale des Architectes de Liège) ; la SRAVE (Société Royale des Architectes de Verviers), l'AABW (Association des Architectes du Brabant Wallon), l'ARAO (Association Royale des Architectes du Hainaut Occidental) ; l'ARAC (Association Royale des Architectes de Charleroi) ; la SAC (Société des Architectes du Centre) ; l'UPA (Union Professionnelle des Architectes), l'ARAN (Association Royale des Architectes de Namur), le FWA (Front Wallon des Architectes) ; le JAB (Jeunes Architectes de Belgique) et l'AAPL (Association des Architectes du Luxembourg). Seule l'ARIB (Architectes In Brussels) a décliné l'invitation.

Après 3 heures de discussions et d'échanges sur des thèmes aussi intéressants que variés (lourdeur administrative du permis d'urbanisme, CWATUPE, monopole légal de l'architecte, pertinence des Chambres professionnelles régionales, valorisation de l'image de l'architecte,...) les participants se sont retrouvés autour d'un dîner particulièrement convivial.

JOURNÉE DE L'ARCHITECTURE ET CONCOURS POUR LA MAÎTRISE DE L'OUVRAGE

Soutien et participation du Cfg-OA.

04

BILAN FINANCIER

BILAN COMPARATIF

ACTIF au 31 décembre 2011 (en €)

	Codes	Exercice 2011	Exercice 2010	Changement	%
ACTIFS IMMOBILISÉS	20/28	2.201.359,10	2.222.416,78	-21.057,68	-0,95%
Immobilisations incorporelles	21	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Immobilisations corporelles	22/27	2.156.229,25	2.214.388,88	(58.159,63)	-2,63%
Terrains et constructions	22	1.734.085,05	2.011.779,23	(227.694,18)	-13,80%
Installations, machines et outillage	23	93.446,61	85.448,58	7.998,03	9,36%
Mobilier et matériel roulant	24	156.289,83	104.016,42	52.273,41	50,25%
Location-financement et droits similaires	25	0,00	0,00	0,00	0,00%
Autres immobilisations corporelles	26	172.407,76	13.144,65	159.263,11	1211,62%
Immobilisations financières	28	45.129,85	8.027,90	37.101,95	462,16%
Autres immobilisations financières	284/8	45.129,85	8.027,90	37.101,95	462,16%
Créances et cautionnements	285/8	45.129,85	8.027,90	37.101,95	462,16%
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	4.967.651,57	4.356.675,58	610.975,99	14,02%
Créances à plus d'un an	40/41	429.359,09	118.794,33	310.564,76	261,43%
Créances commerciales	40	179.411,44	118.794,33	60.617,11	51,03%
Autres créances	41	249.947,65	0,00	249.947,65	0,00%
Placements de trésorerie	53	240.456,72	252.851,40	(12.394,68)	-4,90%
Valeurs disponibles	54/58	4.232.153,16	3.939.105,46	293.047,70	7,44%
Comptes de régularisation	490/1	65.682,60	45.924,39	19.758,21	43,02%
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	7.169.010,67	6.579.092,36	589.918,31	8,97%

BILAN COMPARATIF
PASSIF au 31 décembre 2011 (en €)

	Codes	Exercice 2011	Exercice 2010	Changement	%
CAPITAUX PROPRES + BÉNÉFICE REPORTÉ	10/15	6.072.602,41	5.529.708,19	542.894,22	9,82%
Capitaux propres	10	3.157.585,94	3.157.585,94	0,00	0,00%
Capitaux propres	100	3.157.585,94	3.157.585,94	0,00	0,00%
Bénéfice reporté	140	2.915.016,47	2.372.122,25	542.894,22	22,89%
Provisions et impôts différés	16	136.500,00	188.000,00	-51.500,00	-27,39%
Provisions pour risques et charges	16	136.500,00	188.000,00	(51.500,00)	-27,39%
DETTES	17/49	959.908,26	861.384,17	98.524,09	11,44%
Dettes à un an au plus	42/48	959.908,26	861.384,17	98.524,09	11,44%
Dettes commerciales	44	415.502,86	284.515,27	130.987,59	46,04%
Fournisseurs	440/4	415.502,86	284.515,27	130.987,59	46,04%
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	505.625,89	539.805,22	(34.179,33)	-6,33%
Impôts	450/3	154.548,40	153.692,46	855,94	0,56%
Rémunérations et charges sociales	454/9	351.077,49	386.112,76	(35.035,27)	-9,07%
Autres dettes	47/48	38.779,51	37.063,68	1.715,83	4,63%
TOTAL DU PASSIF	10/49	7.169.010,67	6.579.092,36	589.918,31	8,97%

COMPTES DE RÉSULTATS

au 31 décembre 2011 (en €)

	Codes	Exercice 2011	Exercice 2010	Changement	%
Ventes et prestations	70/74	5.874.969,77	5.711.631,88	163.337,89	2,86%
Chiffre d'affaires	70	5.852.608,85	5.666.941,47	185.667,38	3,28%
Autres produits d'exploitation	74	22.360,92	44.690,41	(22.329,49)	-49,96%
Coût des ventes et des prestations	60/64	5.507.089,57	5.278.080,20	229.009,37	4,34%
Services et biens divers	61	2.739.277,22	2.343.710,02	395.567,20	16,88%
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	2.454.807,46	2.455.605,28	(797,82)	-0,03%
Amortissements et réduc. de val	630	288.019,14	315.841,05	(27.821,91)	-8,81%
Réductions de valeur	631/4	-41.901,00	64.945,21	(106.846,21)	-164,52%
Provisions pour risques et charges	635/7	-51.500,00	6.000,00	(57.500,00)	-958,33%
Autres charges d'exploitation	640/8	118.386,75	91.978,64	26.408,11	28,71%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	70/64	367.880,20	433.551,68	(65.671,48)	-15,15%
Produits financiers	75	74.951,23	61.309,10	13.642,13	22,25%
Produits des immobilisations financières	750	74.446,90	55.949,14	18.497,76	33,06%
Produits des actifs circulants	751	504,33	5.359,96	(4.855,63)	-90,59%
Charges financières	65	11.836,37	12.218,52	(382,15)	-3,13%
Charges des dettes	650	1.133,23	3.871,48	(2.738,25)	-70,73%
Autres charges financières	652/9	10.703,14	8.347,04	2.356,10	28,23%
Résultat courant avant impôts	70/65	430.995,06	482.642,26	(51.647,20)	-10,70%
Produits exceptionnels	76	111.899,16	0,00	111.899,16	0,00%
Plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés	763	111.899,16	0,00	0,00	0,00%
Charges exceptionnelles	66	0,00	0,00	0,00	0,00%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	70/66	542.894,22	482.642,26	60.251,96	12,48%

COMPTES DE RÉSULTATS COMPARATIF
au 31 décembre 2011 (en €)

	Codes	Exercice 2011	Exercice 2010	Changement	%
Résultat de l'exercice avant impôts	70/66	542.894,22	482.642,26	60.251,96	12,48%
Impôts	670/3	0,00	0,00	0,00	0,00%
Résultat de l'exercice	70/68	542.894,22	482.642,26	60.251,96	12,48%
Résultat de l'ex. à affecter	70/68	542.894,22	482.642,26	60.251,96	12,48%

COMPTES DE RÉSULTATS COMPARATIF
au 31 décembre 2011 (en €)

	Codes	Exercice 2011	Exercice 2010	Changement	%
BÉNÉFICE/PORTE À AFFECTER	70/69	2.915.016,47	2.372.122,25	542.894,22	22,89%
Bénéfice/perte de l'exercice à affecter	70/68	542.894,22	482.642,26	60.251,96	12,48%
Perte/bénéfice reporté de l'ex. préc.	790	2.372.122,25	1.889.479,99	482.642,26	25,54%
RÉSUTAT À REPORTER					
Bénéfice/perte à reporter	693	2.915.016,47	2.372.122,25	542.894,22	22,89%

05

CONTACTS

ORDRE DES ARCHITECTES
Conseil national

rue de Livourne, 160
1000 Bruxelles
T +32 (0)2/627 88 10
F +32 (0)2/627 88 19
conseil.national@cnoa-nroa.be

ORDRE DES ARCHITECTES
Conseil francophone et germanophone

rue du Moulin à Papier, 55
1160 Bruxelles
T +32 (0)2/643 61 00
F +32 (0)2/626 10 49
secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be

CONSEIL DE L'ORDRE
Bruxelles-Capitale
& du Brabant wallon

rue du Moulin à Papier, 55
1160 Bruxelles
T +32 (0)2/626 10 40
F +32 (0)2/626 10 49
conseil.bcbw@ordredesarchitectes.be

CONSEIL DE L'ORDRE
Province de Hainaut

Résidence Le Lucidel
rue P.J. Duménil, 7/14 (6e étage)
7000 Mons
T +32 (0)65/33 81 67
F +32 (0)65/33 46 18
conseil.hainaut@ordredesarchitectes.be

CONSEIL DE L'ORDRE
Province de Liège

Quai des Ardennes, 12
4020 Liège
T +32 (0)4/342 27 60
F +32 (0)4/343 81 47
conseil.liege@ordredesarchitectes.be

CONSEIL DE L'ORDRE
Province de Luxembourg

avenue Général Patton, 148
6700 Arlon
T +32 (0)63/22 10 01
F +32 (0)63/23 20 36
conseil.luxembourg@ordredesarchitectes.be

CONSEIL DE L'ORDRE
Province de Namur

Résidence Paola
avenue Gouverneur Bovesse, 117/31
5100 Jambes
T +32 (0)81/30 25 01
F +32 (0)81/30 76 23
conseil.namur@ordredesarchitectes.be

ORDRE DES ARCHITECTES
Conseil d'appel francophone

GREFFE
c/o Greffe pénal de la Cour d'appel
Palais de Justice
Place St.-Lambert
4000 Liège

SIÈGE
Quai des Ardennes, 12
4000 Liège

INFORMATIONS

Ordre des Architectes
www.ordredesarchitectes.be

Ce rapport peut être téléchargé sur
<http://www.ordredesarchitectes.be/fr-be/publications>

Demande d'un exemplaire imprimé :
secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be

Questions sur ce rapport :
Secrétariat du Cfg-OA
T. + 32 (0)2/643.61.08

Colophon

La réalisation de cette publication a été coordonnée
par le département Communication.

Éditeur responsable :
Ordre des Architectes
Conseil francophone et germanophone
Jean Thiry
rue du Moulin à Papier, 55
1160 Bruxelles
Belgique

Ordre des Architectes
Conseil francophone et germanophone
rue du Moulin à Papier, 55
1160 Bruxelles

www.ordredesarchitectes.be

